



**VAL**  **orizon**

moins de déchets, plus de ressources !

# Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.



# VALOrizon

moins de déchets, plus de ressources !

**T**ourné vers la prévention des déchets depuis 2012 puis l'économie circulaire depuis 2015, ValOrizon a vu éclore en 2019 le projet d'écoparc, fruit de plusieurs années de concertation entre acteurs publics et privés. Ancienne friche industrielle, le site a été investi et remis en état par le Syndicat pour être mis à disposition des acteurs locaux de l'économie circulaire.

**Réintroduire la biodiversité en zone industrielle**

**Sensibiliser le grand public à la gestion des biodéchets et des espaces verts**

Gestion différenciée des espaces verts

CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE

Plateforme pédagogique de compostage

**Les visites du parcours sont assurées par des associations d'éducation à l'environnement**

L'ABELLE GASCONNE

**Jacques Bilit,**  
Président de ValOrizon



## 2019 en images

Février



Séminaire de lancement de l'étude départementale biodéchets

Avril



Nouvelle déchetterie de Miramont-de-Guyenne : nouveau marché de traitement pour ValOrizon

Juin



Incendie sur l'ISDND de Nicole (6 000 m<sup>2</sup>), site fermé 2 jours, 800 m<sup>2</sup> d'étanchéité détruits ainsi que les compacteurs. Travaux d'urgence réalisés en un mois, pris en charge par l'assurance

Juin



2<sup>e</sup> conférence territoriale : présentation de l'état d'avancement de la feuille de route économie circulaire

Novembre



Journée portes ouvertes du site de Monflanquin

Décembre



Participation au Salon des Solutions d'Avenir pour le Monde Agricole

[www.valorizon.com](http://www.valorizon.com)

# Le syndicat départemental de valorisation et traitement des déchets

**C**réé en 2003, le Syndicat ValOrizon exerce depuis 2011 la compétence de valorisation et traitement des déchets. Ses missions se sont développées avec la prévention des déchets en 2012, la gestion du tri en centre de tri en 2014, la labellisation **Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage** en 2015 et **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte** en 2017.

En 2019, le Syndicat a pris en charge la compétence "bas de quai" de la déchèterie de Miramont-de-Guyenne pour la Communauté de communes du Pays de Lauzun.

## 38 élus

représentent les intercommunalités adhérentes au comité syndical, 14 membres élus composent le bureau syndical

### 5 vice-présidents

Jean-François Sauvaud,  
François Collado,  
Jean-Claude Derc,  
Marc Tranchard,  
Auguste Florio.

### 1 président

Jacques Bilirit

## 24 agents

service technique  
13 agents pour gérer l'enfouissement sur les sites d'exploitation

économie circulaire  
4 agents

moyens généraux  
7 agents



moins de déchets, plus de ressources !

## Le territoire

Tri et traitement ///  
10 intercommunalités adhérentes  
242 662 habitants \*

Prévention ///  
9 intercommunalités - 233 377 habitants \*

Bas de quai déchèteries ///  
Une intercommunalité - 10 836 habitants \*

\* population INSEE

# Les modalités d'exploitation du service public



## Ordures ménagères ///

Régie directe sur les sites de Nicole et Monflanquin et contrats publics pour l'externalisation du traitement à Lapouyade et Montech.

## Déchets végétaux ///

Contrats de prestation sur

- la plateforme de Monflanquin (propriété de ValOrizon),
- la plateforme de l'entreprise Capy (privé)
- la plateforme de Villeneuve-sur-Lot (propriété de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois).

## Tri des emballages ménagers légers ///

Contrats de prestations dans l'attente du nouveau centre de tri départemental

- SEML du Confluent (47)
- SYDED du Lot (46)
- DRIMM Montech (82)
- COVED Illats (33)



- ISDND** (installation de stockage de déchets non dangereux)
- ISDND en post-exploitation**
- Plateforme de compostage**
- Centre de tri**
- Quai de transfert**

# Le traitement



évolution du stockage des déchets en sites d'enfouissement (en tonne) ///



évolution du tri des emballages ménagers légers (en tonne) ///



**LAPOUYADE** - 33620



**ILLATS** - 33720



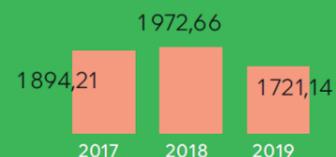
**MONFLANQUIN**



**CATUS** - 46150



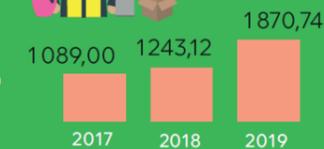
**NICOLE**



Tarn-et-Garonne



**MONTECH** - 82700



Le stockage des déchets par **site d'enfouissement** ///

Le tri des **emballages ménagers légers** ///

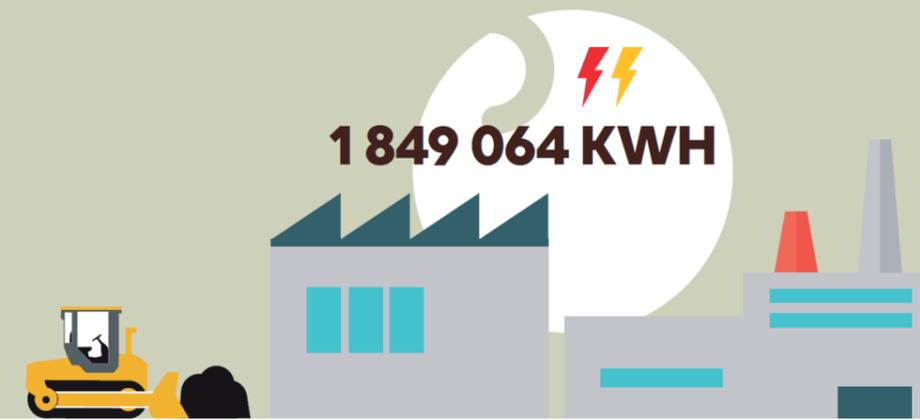
Données arrondies à l'unité près

# La valorisation

## la valorisation organique des déchets verts



652,46 tonnes de compost normé (référentiel NFU44-051) ont été distribuées gratuitement aux adhérents utilisant la plateforme en 2019.



### Production d'électricité

/// ISDND de Nicole ///

Le site de Nicole produit de l'électricité à partir du biogaz capté dans les casiers. La centrale électrique du site a ainsi permis **la production de 1 849 064 KWh**. Soit l'équivalent de la réduction de 184 tonnes de CO2 et la consommation électrique de 964 habitants.

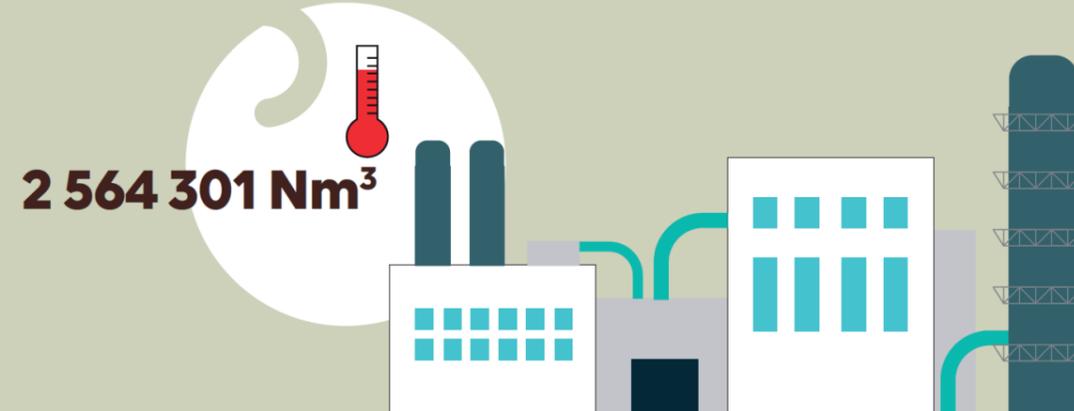


## La valorisation énergétique

### Valorisation de la chaleur

/// ISDND de Monflanquin ///

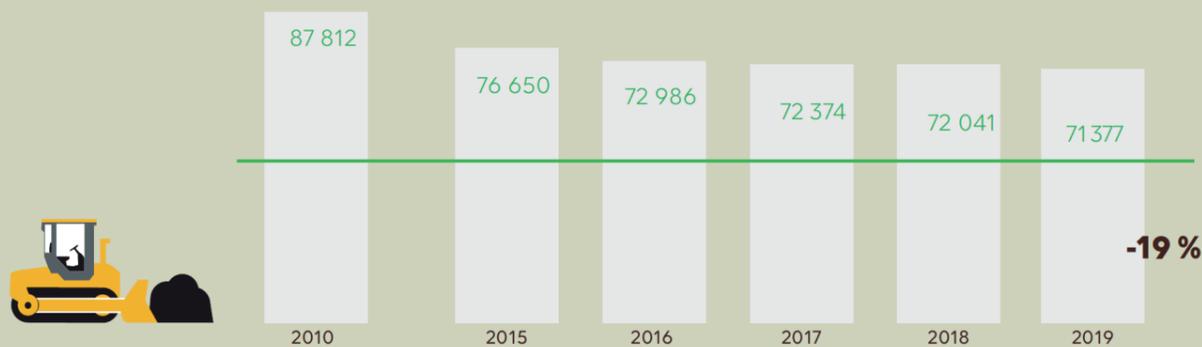
Le site valorise le biogaz grâce à deux appareils de combustion qui produisent de la chaleur : **2 564 301 Nm<sup>3</sup> de biogaz consommés en 2019** ont permis de sécher 1036 m<sup>3</sup> de boues issues de la station de traitement des lixiviats.



### Indice de réduction des déchets résiduels traités par enfouissement ///

base 100 en 2010

Objectif de la loi TEPCV en 2025 : **43 906 tonnes**



# La prévention des déchets

**A** fin de poursuivre la dynamique engagée depuis 2012 sur la prévention des déchets, le syndicat ValOrizon a signé avec l'ADEME en mai 2018 un **Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire, pour une durée de 3 ans.**

C'est dans le cadre de ce programme que le Syndicat a engagé, en 2019, plusieurs actions structurantes pour le département en s'appuyant sur une gouvernance ouverte et partagée avec l'ensemble des acteurs :

-  **Progresser dans la connaissance des indicateurs liés aux déchets** afin d'aider les acteurs à piloter leurs actions (Journées collectives de remplissage des matrices compta-coût) ;
-  **Poursuivre le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** en co-construction avec les collectivités, en territorialisant les objectifs et la mise en œuvre (Rencontre de chaque EPCI adhérent) ;
-  **Réduire le gaspillage alimentaire** en responsabilisant et mobilisant tous les acteurs de la chaîne alimentaire, des producteurs aux consommateurs ;
-  **Mettre en place le tri à la source des biodéchets et leur valorisation** en lançant une étude pour accompagner les collectivités de collecte dans le choix d'une solution individualisée et sa mise en œuvre ;
-  **Développer la tarification incitative** en pilotant une étude dans le but de proposer aux collectivités le scénario le plus adapté à chaque territoire pour la mise en place de cette tarification ;
-  **Développer l'approvisionnement durable** en sensibilisant et fédérant les acteurs du département pour les amener à privilégier les produits réalisés avec des matériaux recyclables et/ou de chantiers responsables.

**Ces actions s'inscrivent dans une stratégie globale d'économie circulaire en Lot-et-Garonne**

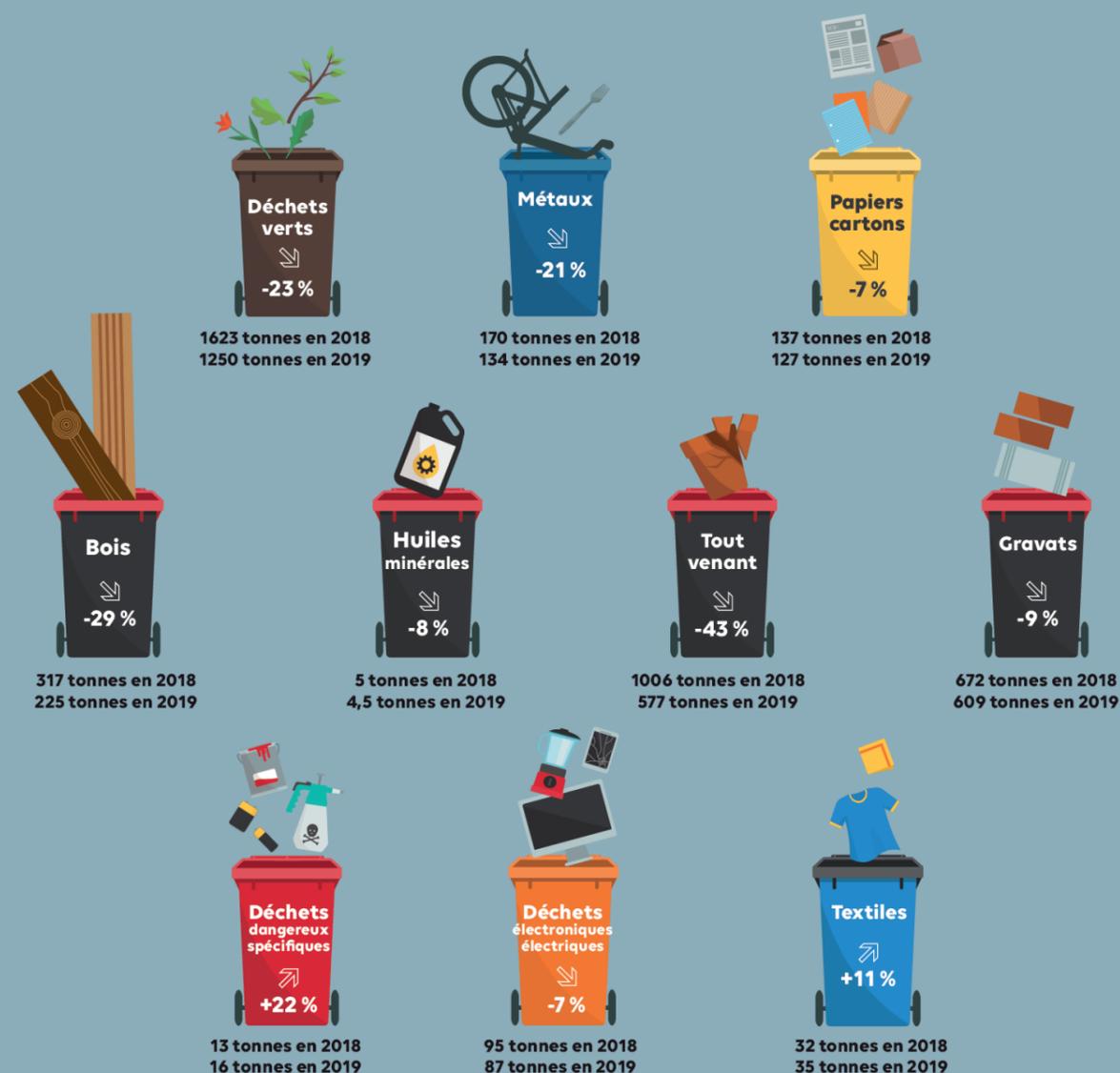
visant à une diminution significative de la production de déchets ménagers et assimilés, une réduction de l'enfouissement et une augmentation de la valorisation matière, organique et énergétique.



# Réduire les déchets ménagers et assimilés, c'est possible !

## L'EXEMPLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN

Inaugurée en mai 2019, cette nouvelle déchèterie à plat (sans quai) présente des **résultats très encourageants en termes de sécurité et de réduction des déchets.** Les raisons de cette diminution des tonnages sont : la mise en place du **contrôle d'accès pour les particuliers** par plaque minéralogique, l'**allotissement du marché de traitement** en 9 lots, la **création d'un espace dédié au réemploi.** Géré en partenariat avec les associations et recycleries locales, cet espace permet de retirer des bennes les livres, bibelots, meubles, linges, jouets... en bon état.



# Un écoparc dédié à l'économie circulaire

## Une co-construction pour un écoparc au service du Lot-et-Garonne

Une seconde **Conférence territoriale** organisée en juin 2019 a conclu 2 ans de concertation avec la présentation de l'avancée de la feuille de route économie circulaire adoptée en 2018.

La **politique de location provisoire** mise en œuvre depuis 2018 a permis d'encaisser suffisamment de loyers en 2019 pour couvrir les charges liées à l'achat et à l'entretien de l'écoparc. Des travaux de **remise en état de la friche industrielle** ont pu être menés en 2019. Notamment, la remise en service du pont bascule qui est utilisé depuis l'automne. **Différents projets d'activité** susceptible d'intégrer l'écoparc ont pu être présentés par les différentes structures porteuses.



## Le parcours pédagogique

Inauguré en juin, le **parcours pédagogique s'adresse à tous les Lot-et-Garonnais afin de les sensibiliser aux enjeux de la réduction des déchets.**

Il se compose :

- d'un sentier biodiversité imaginé par le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine
- d'une plateforme pédagogique de compostage,
- d'un espace écopâturage et gestion différenciée des espaces verts avec un partenariat avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine pour le prêt de moutons landais,
- d'un espace sur la pollinisation avec des ruches de l'association Abeille Gasconne.



Des **premiers projets d'économie circulaire** ont intégré l'écoparc en fin d'année :

### Archi'mède

Locataire depuis novembre 2019, la société coopérative Archi'mède a implanté sur l'écoparc son **activité de broyage d'archives confidentielles**, en vue de **recyclage du papier**. En parallèle, Archi'mède a développé une plateforme logistique pour lutter contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec les sociétés Phoenix et Comerso.

### Ecoréso

L'écoparc accueille, en incubation, depuis décembre 2019, l'association Ecoréso autonomie 47 qui travaille sur un **projet de plateforme de réemploi des aides techniques médicales**. L'objectif de l'association étant de démarrer au printemps 2020 une activité de collecte, stockage, nettoyage et réparation de ces aides techniques en vue de les louer ou de les vendre à un prix solidaire. Cela permettra de diminuer la quantité de déchets liée aux dispositifs médicaux et le reste à charge des usagers, tout en évitant du gaspillage grâce à des prescriptions de ces appareils faites par des ergothérapeutes.

### Centre de tri Eco-mobilier

L'écoparc accueille depuis décembre 2019 l'entreprise Véolia qui réalise le tri des bennes de l'éco-organisme Eco-mobilier issues de 14 déchetteries et 2 recycleries locales (Lot-et-Garonne et Gers). Grâce à un contrat départemental de **collecte du mobilier** signé avec ValOrizon en 2014, la quasi-totalité des déchetteries du département est aujourd'hui dotée d'une benne de collecte du mobilier.

### LA CIRCULARITÉ CHEZ ÉCORÉSO



# Les enjeux financiers

## Recettes ///

### Produits industriels : 917 212 €

Droit d'accès ISDND déchets d'activité éco : 380 333 €  
 Droit d'accès plateforme de compostage pour déchets verts : 8 704 €  
 Rachat électricité Nicole : 186 595 €  
 Vente de journaux : 36 214 €  
 Loyers éco-parc : 305 366 €

### Aides publiques et soutiens : 857 762 €

Ecomobilier (montant reversé en totalité aux collectivités adhérentes) : 226 730 €  
 État (TEPCV) : 368 288 €  
 ADEME (Codec, TI, Biodéchets) : 241 934 €  
 Région (économie circulaire) : 20 750 €

### Adhérents

Adhésions (0,50 € par habitant) : 121 331 €  
 Contributions adhérents : 9 110 924,69 €

## Dépenses ///

### Dépenses de fonctionnement 11 070 456 €

### Dépenses d'investissement 2 069 956 €

#### Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises (en euros, HT)

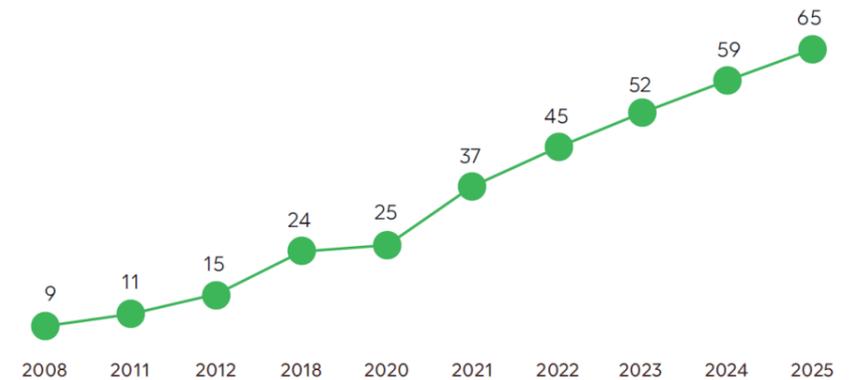
Prestataires	Montants
Coved SA	846 987
Soval SA	723 569
Drimm SA	644 300
Ovive	426 933
Transport Marty	454 020
SEML du Confluent	399 699
Lalanne et fils	320 343
Capy Frères	254 689
Eurovia	241 441
Agence Microenvironnement	215 915
Véolia Popreté	198 801
Eurovia / Guintoli / Fayat (casier 17)	192 176
Gaïa	176 751
SMN (Groupe Nicollin)	150 552
Direct Energie	139 409
Ets Soulard	121 724
Dalkia	110 993

# Les indicateurs financiers

## ÉVOLUTION DES TAXES : quel impact sur nos tarifs

Le traitement des déchets est une activité source de pollution. C'est pourquoi elle est soumise à la **Taxe générale sur les Activités Polluantes (TGAP)**. Créée en 2000, cette taxe voit son montant augmenter régulièrement pour inciter les Français à réduire leurs déchets.

## Évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) en euros ///



## L'ÉVOLUTION DES TARIFS

**En 2012**, le tarif moyen payé par les collectivités pour le traitement des ordures ménagères (OM) était de **88,75 € la tonne** (hors TGAP et TVA). L'écart entre la collectivité qui payait le plus et celle qui payait le moins était de 33,04 €.

**Aujourd'hui**, le tarif moyen par les collectivités pour le traitement des ordures ménagères est de **71,99 € la tonne** (hors TGAP et TVA). L'écart entre la collectivité qui paye le plus et celle qui paye le moins est de 14,13 €.

**En 2025**, si notre gestion des déchets n'évolue pas, nous devons verser près de **3 millions d'euros supplémentaires au titre de la TGAP**. Il est nécessaire de mettre en place la tarification incitative et le tri à la source des biodéchets.

## Le coût moyen du service rendu ///

### LES ORDURES MÉNAGÈRES (OM)



**71,99 € HT/ TONNE**  
 et hors TGAP  
 en baisse de 8 % depuis 2012

### LE TRI



**242,39 € HT/ TONNE**  
 en hausse de 2 % depuis 2013

### LES DÉCHETS VERTS



**29,30 € HT/ TONNE**  
 en hausse de 4,5 % depuis 2013



[www.valorizon.com](http://www.valorizon.com)

